

Trop de démangeaisons à votre goût?

Le **CHROME VI** provoque des réactions allergiques cutanées.



Fait l'objet de restrictions dans les produits en cuir dans l'UE.



Protection de **1 300 000** personnes allergiques au chrome VI et prévention de **11 000** nouveaux cas d'allergie chaque année.

Réduction des congés de maladie et des frais médicaux.

Permet d'économiser plus de **350 000 000** EUR



Grâce au règlement **REACH**, un acte législatif de l'UE, les personnes et l'environnement sont désormais mieux protégés contre les produits chimiques dangereux.

Pour en savoir plus



Des milliers d'entreprises ont enregistré leurs produits chimiques auprès de l'Agence européenne des produits chimiques.



Sur la page d'accueil du site internet de l'ECHA, vous trouverez des informations sur plus de **130 000** produits chimiques utilisés en Europe. Il s'agit de la plus grande base de données au monde concernant les produits chimiques.



Les restrictions limitent l'utilisation de produits chimiques dangereux. Elles peuvent se traduire par un contrôle de l'utilisation, ou par l'interdiction totale, d'une substance chimique.



Des centaines de produits sont identifiés en vertu du règlement REACH comme étant cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.